

SAS CAPTEAM Boulogne
Société d'expertise Comptable

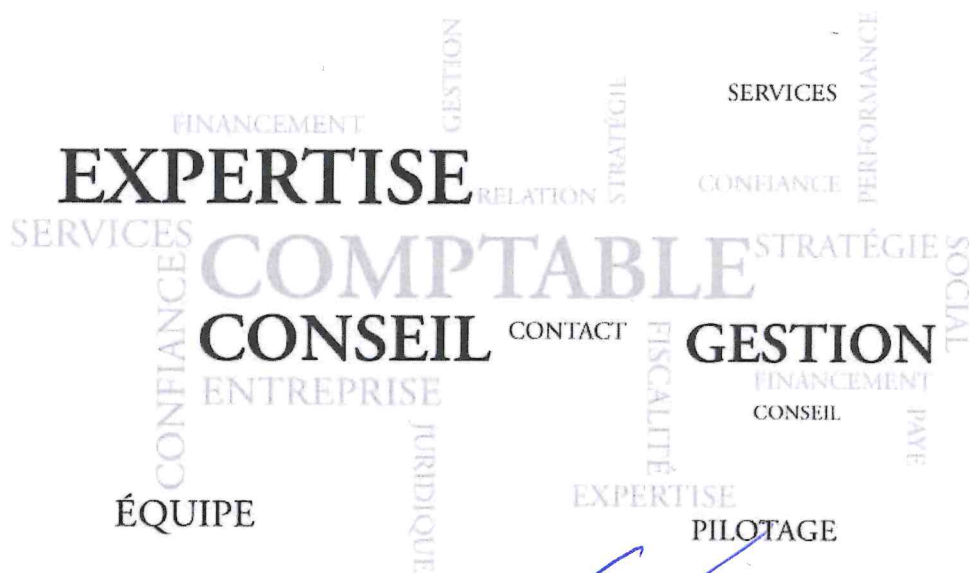
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables C.R. Lille

SARL A.E.G.L.

PORT 4114 CONTOUR DE LOOPER
ZONE EUROFRET
59279 CRAYWICK

COMPTES ANNUELS
du 01/10/2024 au 30/09/2025

COPIE CONFORME A L'ORIGINAL



CAPTEAM Boulogne

1, Rue de la Colonne
62280 SAINT MARTIN BOULOGNE
contact-boulogne@capteam.fr - www.capteam.fr



CAPTeam
conseil
filiale certifiée expert-comptable

Bilan Actif

		30/09/2025			30/09/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	1 978	1 243	735	933
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	57 154	32 320	24 835	19 630
	Autres immobilisations corporelles	86 958	35 407	51 551	54 781
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	6 660		6 660	6 660	
TOTAL (II)		152 750	68 970	83 781	82 004
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	179 708		179 708	156 379
	En-cours de production de biens	115 202		115 202	15 337
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	751 904	55 744	696 160	806 913
	Autres créances	29 261		29 261	19 061
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	153 144		153 144	33 762	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	13 103		13 103	13 284
	TOTAL (III)	1 242 321	55 744	1 186 578	1 044 736
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 395 072	124 713	1 270 358	1 126 739
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				6 660	6 660
(3) dont créances à plus d'un an				63 966	

Bilan Passif

		30/09/2025	30/09/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	2 000	2 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	200	200
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	400 834	480 699
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	174 867	120 136
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		577 901	603 034
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques	45 975	45 975
	Provisions pour charges		
Total des provisions		45 975	45 975
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	17 806	35 131
	Emprunts et dettes financières divers (3)	89 668	26 470
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	298 624	171 661
	Dettes fiscales et sociales	181 917	185 019
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	58 467	59 449
	Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes		646 482	477 730
	Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF		1 270 358	1 126 739
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		174 866,61	120 135,86
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		640 938	467 835
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		15	119
(3) Dont emprunts participatifs			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 270 358** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 217 155** euros et un total **charges** de **2 042 288** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **174 867** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2024** et finit le **30/09/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	1 978					1 978
	Instal technique, matériel outillage industriels	46 248		10 907			57 154
	Instal., agencement, aménagement divers	6 041		3 854			9 895
	Matériel de transport	59 653		6 594		430	65 817
	Matériel de bureau, mobilier	11 758		1 737		2 249	11 246
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	125 677		23 092		2 679	146 090
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	6 660					6 660
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 660					6 660
TOTAL		132 337		23 092		2 679	152 750

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	1 045	198		1 243
	Instal technique, matériel outillage industriels	26 618	5 702		32 320
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	2 215	675		2 889
	Matériel de transport	12 246	12 150	168	24 229
	Matériel de bureau, mobilier	8 210	2 328	2 249	8 289
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	50 334	21 053	2 417	68 970
TOTAL		50 334	21 053	2 417	68 970

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	45 975			45 975
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	45 975			45 975
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	25 164	30 580		55 744
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	25 164	30 580		55 744
	TOTAL GENERAL	71 139	30 580		101 719
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		30 580		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		30/09/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	6 660	6 660	
	Clients douteux ou litigieux	63 966		63 966
	Autres créances clients	687 938	687 938	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	575	575	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	21 558	21 558	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	7 128	7 128	
	Charges constatées d'avances	13 103	13 103	
TOTAL DES CREANCES		800 929	736 963	63 966
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	15	15		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	17 792	12 247	5 544	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	298 624	298 624		
	Personnel et comptes rattachés	52 177	52 177		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	45 804	45 804		
	Impôts sur les bénéfices	18 524	18 524		
	Taxes sur la valeur ajoutée	63 017	63 017		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 395	2 395		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	89 668	89 668		
	Autres dettes	58 467	58 467		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		646 482	640 938	5 544	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		9 557			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		26 766			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Capital social

		30/09/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		100,00	20,0000	2 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		100,00	20,0000	2 000,00

A.E.G.L.
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : PORT 4114 CONTOUR DE LOOPERSFORT
ZONE EUROFRET
59279 CRAYWICK
833 962 152 RCS DUNKERQUE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 10 FÉVRIER 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 174 866,61 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	174 866,61 euros
Prélèvement sur le compte « Autres réserves »	25 133,39 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	200 000,00 euros

A titre de dividende global à l'Associée unique Soit 2 000,00 euros par part	200 000,00 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement dans le respect des délais légaux.

L'Associée unique déclare être informée que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable depuis le 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le

revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Associée unique reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Certifié conforme
La Gérance
Monsieur Mathieu CHATRAS

AEGL
Zone EUROFRET
Port 4114,
Contour de Loopersfort
59279 CRAYWICK
09 83 79 55 67
N° Siret : 833 962 152 000 25
mathieu.chatras@aegl.eu